



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026

Date de convocation : 05/03/2026

Date d'affichage : 05/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le onze mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Stéphanie LEVILLAIN, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Armelle POIRIER, Jonathan DESGROISILLES, Florence COSSARD, Alain DEHAIS

Etaient Absents : Dominique CATEL
Véronica TROGLIA

M. Pascal LEGOIS a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	16
Pouvoirs	0
Votants	16

OBJET :

**DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION 2 CŒURS
POUR UN BATTEMENT**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de l'Association 2 cœurs pour un battement.



Le 04/11/2025

Objet : Demande de soutien – Association 2 cœurs pour un battement

Monsieur le Maire,

Je me permet de vous solliciter au nom de l'association « 2 Cœurs pour un Battement », créée dans le but de sensibiliser et soutenir la lutte contre les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde.

Nous nous présentons : Marie cailly, infirmière libérale et habitante de Rouxmesnil Bouteilles, commune à laquelle je suis profondément attachée. Avec Perrine Hébert ma sœur, co-fondatrice de l'association, nous avons décidé de relever un défi à la fois sportif, humain et solidaire : participer au Marathon des Sables 2026 au Maroc, l'un des ultramarathons les plus exigeants au monde, qui se déroule sur plus de 120 km en autonomie complète dans le désert du Sahara.

Au-delà de la performance physique, ce défi a pour objectifs de :

- Rendre hommage à notre père, décédé il y a deux ans d'une maladie cardiaque,
- Sensibiliser le grand public à la prévention des maladies cardio-vasculaires,
- Récolter des fonds pour la recherche médicale et l'accompagnement des patients,
- Promouvoir les valeurs de solidarité, de dépassement de soi et de santé par le sport.

Pour concrétiser ce projet, nous avons besoin de partenaires engagés à nos côtés. En effet, les frais liés à cette aventure sont importants :

- Inscriptions (environ 3 800 € par participant),
- Équipement spécifique (sac, vivres, matériel médical),
- Déplacements, hébergements,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents ou représentés (14 pour – 2 conseillers n'ont pas participé au vote) :

- De donner un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000.00 €, sous présentation d'un justificatif de participation réelle au Marathon.
- L'association devra procéder à de la communication (logo de la Commune, photos...) et assurer un suivi de son projet auprès de la mairie
- Cette subvention sera imputée sur le compte 65748 du budget communal 2026

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20260311-24-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2026
Publication : 19/03/2026